



Pest Management Regulatory Agency

New 2014 Requirement when using Treated Corn / Soybean Seed

Dust generated during the planting of neonicotinoid treated corn and soybean seed may be harmful to honey bees and other pollinators. Starting in the 2014 planting season, the new requirement is to use the Fluency Agent by Bayer CropScience to help reduce seed dust during planting.

When using a seed flow lubricant for planting corn and soybean seed treated with neonicotinoid insecticides (containing the active ingredients clothianidin, imidacloprid and thiamethoxam):

- **Use *only* the Fluency Agent by Bayer CropScience.**
- Talc and graphite are not permitted.

Exceptions:

- Planting machinery that does not currently require the use of a seed flow lubricant.
- The use of graphite may continue as a mechanical lubricant in finger pickup or mechanical type planters only (i.e. non-pneumatic equipment).

Neonicotinoid insecticides this applies to:

A14379B or A18046A Seed Treatment
Alias 240 SC Systemic Insecticide
Cruiser 5FS and 350FS Seed Treatment
Cruiser Maxx Beans Seed Treatment,
Gaucho 480 FL or 600 FL Insecticide
Nipsit Inside 600 Insecticide
Poncho 600 FS Seed Treatment Insecticide
Sombbrero 600 FS
Stress Shield 600
Stress Shield for Cereals and Soybeans

Use of Fluency Agent by Bayer CropScience

- Do not use more than the recommended 1/8 cup per unit seed (in other words, per 80,000 kernel seed corn unit or 140,000 seed soybean unit). Carefully follow the use directions on the fluency agent label.

Help protect bees and other pollinators

- Follow all label instructions – both on the pesticide label and the fluency agent label.
- Do not load or clean planting equipment near bee colonies, and avoid places where bees may be foraging, such as flowering crops or weeds.
- When turning on planter, avoid engaging system where emitted dust may contact honey bee colonies.
- Spilled or exposed seeds and dust must be incorporated into the soil or cleaned up from the soil surface
- Refer to the complete guidance "Pollinator Protection and Responsible Use of Treated Seed-Best Management Practices" on the Health Canada website.
- Report bee mortality incidents suspected to be related to pesticide exposure.

For more information

Consult www.healthcanada.gc.ca/pollinators for the Best Management Practices and related reports. To contact Health Canada's Pest Management Regulatory Agency, email pmra.infoserv@hc-sc.gc.ca, or call 1-800-267-6315 toll-free.



Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

Nouvelle exigence de 2014 concernant l'utilisation de semences de maïs et de soja traitées

La poussière libérée durant la plantation de semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes peut nuire aux abeilles domestiques et autres pollinisateurs. La nouvelle exigence en vigueur pour la saison de semis de 2014 impose l'utilisation de l'agent de fluidité de Bayer CropScience afin d'aider à réduire la poussière produite par les semences au cours du semis.

Si l'emploi d'un lubrifiant est nécessaire pour faciliter l'écoulement des semences de maïs et de soja traitées avec des insecticides de la classe des néonicotinoïdes (contenant les matières actives clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame):

- **Utilisez *uniquement* l'agent de fluidité de Bayer CropScience.**

- Le talc et le graphite sont interdits.

Exceptions :

- Les semoirs qui fonctionnent sans lubrifiant facilitant l'écoulement des semences.
- Le graphite peut être utilisé comme lubrifiant mécanique seulement dans les semoirs monograine à doigts et les semoirs mécaniques (pas les semoirs pneumatiques).

Insecticides néonicotinoïdes visés :

Traitement de semences A14379B ou A18046A
ALIAS 240 SC Insecticide systémique
CRUISER MAXX HARICOTS
Traitement de semences CRUISER 5FS et
CRUSIER 350FS
Insecticides GAUCHO 480 FL ou 600 FL
Insecticide PONCHO® 600 FS pour le traitement des
semences
NIPSIT Insidemc 600 insecticide suspension
Sombrero 600 FS Suspension
Stress Shield 600
Stress Shield pour céréales et soja

Emploi de l'agent de fluidité de Bayer CropScience

- Ne pas utiliser plus de 1/8 de tasse de produit par unité de semences (c'est à dire 80 000 graines de maïs ou 140 000 graines de soja). Veuillez suivre attentivement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette de l'agent de fluidité.

Protégez les abeilles et les insectes pollinisateurs

- Respectez toutes les instructions de l'étiquette figurant tant sur le pesticide que sur l'agent de fluidité.
- Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles pourraient butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.
- Évitez de mettre le semoir en marche à des endroits où la poussière produite par l'appareil pourrait entrer en contact avec des colonies d'abeilles domestiques.
- Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière doivent être incorporées au sol ou ramassées.
- Consultez le guide intitulé *Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion* affiché sur le site Web de Santé Canada.
- Déclarez tout incident suspect impliquant des pertes d'abeilles qui pourrait être lié à une exposition à des pesticides.

Pour en savoir plus

Visitez le site www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs pour consulter les pratiques exemplaires de gestion et les rapports connexes. Pour joindre l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada, écrivez à pmra.infoserv@hc-sc.gc.ca ou composez sans frais le 1-800-267-6315.